

FICHE MODIFICATIVE - AOÛT

ALSH de :



NOM et Prénom de l'Enfant :

NOM et Prénom du Responsable légal :

Age :

Téléphone :

	Semaine AVEC repas	Semaine SANS Repas	MATIN	Après- Midi	ACCUEIL ECHELONNE (en cas de nécessité)			
					De 8h00 à 9h00	De 8h30 à 9h00	De 17h00 à 17h30	De 17h00 à 18h00
Lundi 1 Août								
Mardi 2 Août								
Mercredi 3 Août								
Jeudi 4 Août								
Vendredi 5 Août								
Lundi 8 Août								
Mardi 9 Août								
Mercredi 10 Août								
Jeudi 11 Août								
Vendredi 12 Août								
Lundi 15 Août	FÉRIÉ							
Mardi 16 Août								
Mercredi 17 Août								
Jeudi 18 Août								
Vendredi 19 Août								
Lundi 22 Août								
Mardi 23 Août								
Mercredi 24 Août								
Jeudi 25 Août								
Vendredi 26 Août								

Pour ajouter des présences :

Faites une coche dans la case correspondante

Pour annuler une présence :

Indiquer ABS dans la cas concernée

IMPORTANT !!!

Toute semaine commencée est due dans sa totalité !

L'annulation de la semaine devra être signifiée obligatoirement à la Direction par écrit sur la fiche modificative au plus tard le jeudi de la semaine précédente avant 9h30.

Toute absence au cours de la semaine sera facturée sauf sur présentation d'un certificat médical.

Réservé à l'administration

Modification(s) signalée(s) au Directeur de l'ALSH,
le

Signature du Directeur :

A Le

Signature du Responsable légal :

avec mention "lu et approuvé"

Où trouver une nouvelle fiche ?

En la demandant à la Direction ou en la téléchargeant sur le site de la communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère.

www.ctlf.fr